

**COPIE DE RÉSOLUTION NO : 05-112****MUNICIPALITÉ DE****LA RÉDEMPTION**

À l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de La Rédemption tenue le 3 octobre 2005 et à laquelle étaient présents son honneur le maire monsieur Viateur Labonté et les conseillers suivants :

**Madeleine Perreault
Carmen Morisset
Mario Ricard
Patricia Lavoie
Gino Morissette
Oscar Ouellet**

Tous formant quorum sous la présidence du maire.
Annie Dubé, directrice générale et secrétaire trésorière était présente.

Il est proposé par Carmen Morisset appuyée de Mario Ricard que la municipalité de La Rédemption demande un délai concernant une décision pour aller de l'avant ou non dans le dossier du lieu d'enfouissement technique (LET). La proposition, n'étant pas unanime, se rend au vote : 3 pour et 3 contre, vu l'égalité des votes, Le Maire vote contre et la résolution est rejetée.

Copie certifiée conforme.

Donnée à La Rédemption,
ce septième jour du mois de septembre deux mille sept.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Dubé', is written over the printed name.

Annie Dubé
Directrice générale et Secrétaire trésorière



No de résolution
ou annotation

Province de Québec, le 3 octobre 2005
Municipalité La Rédemption.

Lundi, le trois (3) octobre 2005 se tenait à 20H00 au Centre municipal, l'assemblée régulière du conseil municipal de La Rédemption.

Sont présents, monsieur Viateur Labonté, maire, mesdames les conseillères : Carmen Morisset, Madeleine Perreault et Patricia Lavoie ainsi que messieurs les conseillers suivants : Gino Morissette, Mario Ricard et Oscar Ouellet. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Annie Dubé, directrice générale et secrétaire trésorière était présente.

05-106 L'assemblée commence par une prière. Il est proposé par Madeleine Perreault appuyée de Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

05-107 Il y a lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et sur proposition de Mario Ricard appuyé de Carmen Morisset et résolu à l'unanimité, l'acceptation des procédures telles que lues et présentées.

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance.

05-108 Après lecture des comptes du mois, il est proposé par Patricia Lavoie appuyée de Madeleine Perreault et résolu unanimement l'acceptation des comptes au montant de **27 658.56 \$**. (Comptes en annexe au procès verbal).

05-109 Il est proposé par Oscar Ouellet appuyé de Mario Ricard et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption aille en soumission pour l'achat du **diesel clair**, année 2006, et ce auprès des fournisseurs suivants : Gaz-O-Bar inc., Purdel, coop agro-alimentaire, Dépanneur Chez Martin et Ultramar. Les soumissionnaires devront se conformer à ce que la livraison soit effectuée au garage municipal dans notre réservoir uniquement et que la facture soit émise par le camion-livreur et non par un tiers.

05-110 Il est ensuite proposé par Mario Ricard appuyé de Carmen Morisset et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption fixe les salaires de ses opérateurs pour la saison hivernal 2005-2006 de la façon suivante :

✦ Avec expérience :	1 ^{er} opérateur :	\$ 575.00,
	2 ^e opérateur :	\$ 535.00
✦ Sans expérience :	1 ^{er} opérateur :	\$ 540.00
	2 ^e opérateur :	\$ 500.00

05-111 Il est proposé par Madeleine Perreault appuyée de Gino Morissette et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption accepte la soumissions concernant le propane, au montant de **\$ 0.5620/litre** plus les taxes applicables. La présente entente est valide pour un an soit du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006.

05-112 Il est proposé par Carmen Morisset appuyée de Mario Ricard que la municipalité de La Rédemption demande un délai concernant une décision pour aller de l'avant ou non dans le dossier du lieu d'enfouissement technique (LET). La proposition, n'étant pas unanime, se rend au vote : 3 pour et 3 contre, vu l'égalité des votes, Le Maire vote contre et la résolution est rejetée.



No de résolution
ou annotation

05-114

Il est proposé par Mario Ricard appuyé de Oscar Ouellet et résolu unanimement que la municipalité achète **245 tonnes** d'abrasif chez Groupe Lechasseur inc. au montant de **\$ 20.92/TM** taxes incluses.

Pour faire suite à la lettre de démission de Mario Mongeon comme **chef pompier** en date du 30 septembre 2005, il est proposé par Gino Morissette appuyé de Oscar Ouellet et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption accepte la démission de monsieur Mongeon.

05-114-1

Suite à la recommandation de l'association des pompiers volontaires, il est proposé par Gino Morissette appuyé de Madeleine Perreault et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption engage monsieur Richard Dupont à titre de chef pompier de notre service incendie.

05-115

Il est proposé par Patricia Lavoie appuyée de Carmen Morisset et résolu unanimement que la municipalité accepte le contrat de travail de son inspecteur adjoint, et sur même proposition autorise Annie Dubé, directrice générale à signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité.

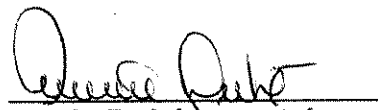
05-116

Le Maire, Viateur Labonté remercie monsieur Oscar Ouellet pour son travail et sa collaboration tout au long de ces années de mandats comme élu, au sein du conseil municipal de La Rédemption.

05-117

Après la période de questions, il est proposé par Gino Morissette, la fermeture de l'assemblée à 21h00.


Viateur Labonté, maire


Annie Dubé, sec. trés.



COPIE DE RÉSOLUTION NO : 05-129

MUNICIPALITÉ DE

LA RÉDEMPTION

À l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de La Rédemption tenue le 15 novembre 2005 et à laquelle étaient présents son honneur le maire monsieur **Viateur Labonté** et les conseillers suivants :

**Gino Morissette
Madeleine Perreault
Patricia Lavoie
Mario Mongeon
Carmen Morisset
Alain Paquet**

Tous formant quorum sous la présidence du maire.
Annie Dubé, Directrice générale et secrétaire trésorière était présente.

Décision concernant l'implantation d'un LET

Il est proposé par Gino Morissette appuyé de Alain Paquet que la municipalité de La Rédemption **accepte l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique (LET)** sur son territoire. Les MRC Matapédia-Mitis peuvent procéder à leur convenance. Un comité de vigilance devrait être formé dans les plus brefs délais. La présente résolution n'étant pas unanime, va au vote : 1 contre, 5 pour; la résolution est adoptée à la majorité.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme.
Donnée à La Rédemption,
ce dix-huitième jour du mois de novembre deux mille cinq.

Annie Dubé
Directrice générale et Secrétaire trésorière



No de résolution
ou annotation

**Province de Québec, le 15 novembre 2005
Municipalité La Rédemption.**

Mardi, le quinze (15) novembre 2005 se tenait à 20H00 au Centre municipal, l'assemblée régulière du conseil municipal de La Rédemption.

Sont présents, monsieur Viateur Labonté, maire, mesdames les conseillères : Carmen Morisset, Patricia Lavoie et Madeleine Perreault ainsi que messieurs les conseillers suivants : Gino Morissette, Mario Mongeon et Alain Paquet. Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Le Maire. Annie Dubé, directrice générale était présente.

05-118 L'assemblée commence par une prière. Il est proposé par Carmen Morisset appuyée Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

05-119 Il y a lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et sur proposition de Gino Morissette appuyé de Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité, l'acceptation des procédures telles que lues et présentées.

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance.

05-120 Il est proposé par Carmen Morisset appuyée de Mario Mongeon et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption accepte de faire un don de cinquante (50.00 \$) dollars pour l'album des finissants et finissantes 2006 de l'école **Le Mistral de Mont-Joli**.

Fermeture de bureaux de poste et d'installations postales.

Attendu que Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première de son examen;

Attendu que le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

Attendu que le gouvernement fédéral permet à postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

Attendu que le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

05-121 Il est donc proposé par Alain Paquet appuyé de Gino Morissette, qu'il soit résolu que la municipalité de La Rédemption écrive à John McCallum, ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un



No de résolution
ou annotation

processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

05-122 Il est proposé par Mario Mongeon appuyé de Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise Annie Dubé, directrice générale et Gaétan Pouliot, inspecteur municipal à **suivre la formation conjointe du MAMR et du CERIU** qui aura lieu à Rimouski, le 7 décembre prochain. Les coûts de cette journée sont fixés à \$ 340.00 incluant les repas.

05-123 Après lecture des comptes du mois, il est proposé par Gino Morissette appuyé de Mario Mongeon et résolu unanimement l'acceptation des comptes au montant de **43422.51 \$**. (Comptes en annexe au procès verbal).

05-124 Il est proposé par Madeleine Perreault appuyée de Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité que suite à l'ouverture des soumissions présentées par les fournisseurs de **diesel**, pour l'année 2006 la municipalité de La Rédemption accepte l'offre de Les Pétroles BSL S.E.C. au montant de **0.9810\$ le litre, taxes incluses**.

05-125 Il est proposé par Gino Morissette appuyé Mario Mongeon et résolu à l'unanimité que la municipalité engage **monsieur Marcel Bérubé comme 1^{er} opérateur** de machinerie hiver 2005-2006. Sur même proposition, la municipalité engage **monsieur Jean-Marc Deschênes comme deuxième opérateur** de machinerie hiver 2005-2006. La date effective de l'engagement de monsieur Deschênes est fixée au 20 novembre, celle de monsieur Bérubé est laissée à la discrétion du Maire et de l'inspecteur municipal, selon les besoins de la municipalité.

05-126 Il y a dépôt du dernier rapport trimestriel 2005 par la directrice générale.

05-127 La présidente d'élection, Annie Dubé fait lecture du rapport de la mise en candidature du 14 octobre 2005 ainsi que celui du scrutin du 6 novembre dernier.

05-128 Il est proposé par Carmen Morisset que la municipalité convoque une autre assemblée publique pour consulter la population rédemptoise concernant les frais que les gens pourraient payer si le lieu d'enfouissement technique ne se réalise pas dans la municipalité. La proposition n'étant pas appuyée, elle est rejetée.

05-129 Il est proposé par Gino Morissette appuyé de Alain Paquet que la municipalité de La Rédemption **accepte l'implantation d'un lieu d'enfouissement technique (LET)** sur son territoire. Les MRC Matapédia-Mitis peuvent procéder à leur convenance. Un comité de vigilance devrait être formé dans les plus brefs délais. La présente résolution n'étant pas unanime, va au vote : 1 contre, 5 pour; la résolution est adoptée à la majorité.

05-130 Il est proposé par Alain Paquet appuyé de Mario Mongeon et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption n'adhère pas au service **de transport collectif** de La Mitis pour le moment.

05-130-1 Il est proposé par Madeleine Perreault appuyée de Alain Paquet et résolu unanimement que la municipalité nomme Carmen Morisset pour représenter la municipalité auprès du conseil d'administration de Développement Multiressources.



No de résolution
ou annotation

05-131 Il est proposé par Mario Mongeon appuyé de Madeleine Perreault que la municipalité de La Rédemption effectue **un don de 300.00 \$ à DMR** pour le journal Le Chatouilleux afin de les aider à défrayer les coûts de photocopies reliés à sa publication. Le présent don couvre les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2005.

05-132 Il est proposé par Carmen Morisset appuyée de Gino Morissette et résolu unanimement que la municipalité, pour faire suite aux curriculum vitae reçus, **engage madame Brigitte Dupont** comme chargée de projet pour consulter la population et venir en soutien au comité famille afin **d'élaborer une politique familiale municipale**. Le projet est d'une durée de 8 semaines, à raison de 30 heures par semaines et le salaire est établi à 10.00 \$/heure.

05-133 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyée de Carmen Morisset que la municipalité **annule la résolution portant le numéro 05-103, concernant la signature d'une entente proposée par Hydroméga Services inc.**

05-134 Le Maire, Viateur Labonté remercie messieurs les ex-conseillers, Oscar Ouellet et Mario Ricard, pour leur honnêteté, leur disponibilité, pour leur travail constructif pendant toutes ces années au sein du conseil municipal de La Rédemption. La résolution est acceptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour la réfection du pont # 04541, rang 8

Considérant que la municipalité de La Rédemption n'a pas de budget pour l'entretien des ponts;

Considérant que le Ministère des Transports a signifié des travaux pour le maintien de la sécurité de la structure du pont portant le numéro P-04541;

Considérant que ces travaux devraient être fait le plus rapidement possible;

Considérant que le Ministère des Transports a évalué ces travaux à 8000.00 \$;

05-135 Pour ces motifs et autres, il est proposé par Gino Morissette appuyé par Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption demande au Ministère des Transports une subvention de 8000.00 \$ pour la réalisation de ces travaux.

Demande d'aide financière pour la construction d'une caserne

Considérant que le schéma de couverture de risque nous oblige à construire des installations adéquates pour la protection des incendies;

Considérant que les coûts estimés pour la construction d'une nouvelle caserne est évaluée à 150 000.00 \$

Considérant la faible densité de population et un parc immobilier très peu élevé;

Considérant que le service incendie couvre deux municipalités soient : La Rédemption et Ste-Jeanne D'Arc;



05-136
No de résolution
ou annotation

Pour ces motifs et autres, il est proposé par Alain Paquet appuyé de Mario Mongeon et résolu unanimement que La Municipalité de La Rédemption demande à la députée, Madame Danielle Doyer, de réserver un montant de 20000.00 \$ de son enveloppe discrétionnaire pour la construction d'une nouvelle caserne des pompiers.

05-137

Après la période de questions, il est proposé par Gino Morissette, la fermeture de l'assemblée à 21h20.

Viateur Labonté
Viateur Labonté, maire

Annie Dubé
Annie Dubé, sec. trés.

